

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DELOCALISEE A ISOLA HIER

LES ÉLUS PRENNENT DE LA HAUTEUR

Les élus du conseil métropolitain et les maires des 49 communes de la collectivité se sont réunis hier à Isola pour une séance délocalisée dans le haut-pays. Celle-ci était en partie consacrée au compte administratif (voir notre édition d'hier). Plusieurs dossiers majeurs étaient aussi à l'ordre du jour.

■ Reconstruire Notre-Dame

La métropole apportera sa pierre à la reconstruction de Notre-Dame, partiellement ravagée par un incendie à la mi-avril. Le conseil métropolitain a validé l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un euro par habitant (soit 544 819 euros) au profit de la Fondation du patrimoine afin de rénover la cathédrale parisienne. «C'est l'un des bâtiments les plus emblématiques de la planète et je ne doute pas que 90 % de nos administrés seront fiers que nous ayons fait ce geste en leur nom», a estimé Christian Estrosi.

■ Gratuité du tramway

La mise en service de la portion Magnan-Jean Médecin de la ligne Est-Ouest



Une subvention d'un euro par habitant sera consacrée à Notre-Dame de Paris.

du tram, qui interviendra le 28 juin, s'accompagnera d'une période de gratuité de trois jours afin de permettre aux Niçois d'essayer le nouvel équipement et de visiter les deux premières stations souterraines livrées. Ainsi en a décidé le

conseil métropolitain. Une période de gratuité similaire accompagnera la mise en service de la mise en service de la ligne 3 (cet automne) et du dernier tronçon de la ligne 2 entre Jean-Médecin et le port (également cet automne).

■ Le tourisme soutenu

En début de séance, Christian Estrosi a insisté sur les efforts consentis pour développer le tourisme dans le haut-pays. «Nous avons accompagné le développement et la promotion de l'offre touristique en adoptant dès 2015 une politique en faveur de l'hébergement, a rappelé l'écu. Pour continuer dans cette voie, le conseil métropolitain a attribué une subvention de 571 172,34 euros à la rénovation du refuge de Longon, à Roure, et une autre de 70 017,75 euros pour la rénovation de deux gîtes d'étape à La Tour-sur-Tinée.»

■ Marianne d'or

Les conseillers métropolitains ont reçu la visite d'Alain Trampoglieri, qui a fondé, il y a trente-cinq ans, le trophée des Marianne d'or qui récompense les communes s'illustrant par leur excellence. Cet élu de Saint-Tropez était venu présenter en avant-première le nouveau trophée et il n'avait pas choisi Nice-Côte d'Azur au hasard. «L'une des métropoles plus innovantes et des plus dynamiques de France», a-t-il justifié. ■